

ANNEXE No 4

Par M. Green:

Q. Ensuite vous complétez cette déclaration en disant qu'on devrait accorder beaucoup de latitude au Bureau des pensions. Vous ne pouvez pas lui accorder de latitude avec ce système.—R. Si nous n'adoptons pas ce système, vous accordez une pension au soldat partiellement invalide proportionnée aux revenus qu'il avait autrefois.

Q. Voulez-vous nous dire, M. Watters, s'il est préférable de nommer un bureau et de lui accorder beaucoup ou peu de latitude dans l'exercice de ses devoirs comme nous le jugerons bon, ou d'adopter le système français ou américain qui accorde tant pour telle blessure, et de définir les pouvoirs du bureau?—R. Si je faisais partie du bureau je préférerais de beaucoup le système américain ou français.

Q. Si vous faisiez partie du Bureau des pensions? Quel est votre avis comme simple particulier?

Par l'honorable M. Oliver:

Q. En votre qualité actuelle, dites-nous ce que vous pensez de la différence entre les deux systèmes?

Par M. Scott:

Q. Quel est le système le plus juste?—R. Je suis porté à croire que le système américain ou français serait le plus satisfaisant.

M. SCOTT: Je le crois aussi.

Le TÉMOIN: Parce que, comme vous pouvez facilement le comprendre, les membres du Bureau des pensions, tout en étant animés des meilleures intentions au monde, pourraient commettre des erreurs; tandis que s'il ont des règlements définis à suivre ils seront moins exposés à commettre des denis de justice.

Par M. Macdonell:

Q. Vous avez tout dit ce que vous aviez à dire sur cet aspect de la question?—R. Oui.

Q. A votre avis, serait-il désirable d'établir des écoles professionnelles ou industrielles, des collèges, ou des hôpitaux, ou des institutions de ce genre, pour les soldats qui ont été blessés?—R. Je répondrai à cette question sans prendre de détours. Et lorsque je réponds à cette question dans l'affirmative, je sais très bien qu'il y a de nos gens, des ouvriers, qui prétendent que les soldats avec cette formation prendront peut-être la place de plusieurs d'entre eux. Mais en considérant cette question au point de vue humanitaire, je crois que le meilleur service que nous pouvons rendre à la nation canadienne est de fournir à ces soldats blessés l'occasion de gagner leur vie, et de les mettre en état de pouvoir gagner leur vie.

Q. Quel serait le meilleur moyen de mettre ce projet à exécution et comment obtiendrait-on les meilleurs résultats?—R. Réellement, M. Macdonell, il me faut avouer que je n'ai pas assez étudié la question pour pouvoir vous donner une réponse intelligente.

M. SCOTT: Vous trouveriez une quantité de renseignements dans le rapport de la France.

Par M. Macdonell:

Q. Y a-t-il d'autres renseignements que vous désireriez donner au comité?—R. Je pense que cela couvre bien la question, et je crois que nous en avons discuté tous les aspects. J'approuve tout ce que M. Lawrence a dit sur la question des taux.

Par M. Nesbitt:

Q. Au sujet de l'invalidité partielle, vous avez entendu la discussion que nous avons eue ce matin à ce sujet avec M. Lawrence. Recommanderiez-vous qu'on accorde